PÉTITION – Justice pour les locataires : Réformons la Régie du logement

CONSIDÉRANT QUE la Régie du logement s'est détournée de sa mission sociale;
CONSIDÉRANT QUE la Régie est devenue une agence de recouvrement de loyer et une machine à expulser les locataires;
CONSIDÉRANT QUE la Régie met en péril le parc de logements locatifs et le droit au maintien dans les lieux des locataires;
CONSIDÉRANT QUE la Régie est de plus en plus inaccessible (fermeture de bureaux, augmentation constante des frais d'ouverture de dossier, procédures complexes, manque d'assistance des juges);
CONSIDÉRANT QUE la Régie entend les causes dans des délais inacceptables, allant souvent au-delà de la durée d'un bail.

Nous, soussignéEs, demandons au gouvernement du Québec une réforme de la Régie du logement, notamment :

- Que la Régie cesse l'expulsion massive de locataires pour non-paiement de loyer en favorisant des solutions alternatives (entente de paiement);
- Que la Régie assure réellement la protection du parc de logements locatifs et du droit au maintien dans les lieux des locataires;
- Que la Régie contrôle véritablement les loyers;
- Que les causes urgentes soient entendues dans un délai de 72 heures et que toute autre cause soit entendue par ordre d'ouverture dans un délai maximum de trois mois;
- Que les services de la Régie soient gratuits et facilement accessibles partout au Québec;
- Que le service d'information de la Régie soit adapté à la vulnérabilité des ménages locataires (pauvreté, violence, santé mentale, analphabétisme, etc.);
- Que la Régie donne pleine assistance aux locataires et que les juges facilitent la compréhension des procédures.

Prénom, Nom	Signature	Code postal

REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC

Merci de retourner les feuilles au 6839 Drolet, bureau 302, Montréal (Qc), H2S 2T1
Pour contacter le RCLALQ : rclalq@rclalq.qc.ca – 1866-521-7114 – Fax : 514-521-0948